

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 016-211600648-20240311-202411-DE

MAIRIE de BRIGUEUIL
CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

Présents : 12
Procuration : 02
Votants : 14

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 février 2024

Pour : 14 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 00

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., DESCOURVIERES R., GROS B., BEAULIEU Cl., OZENNE N., ROCHE D., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., COUTANT M., LAVAUZELLE I., FREMERY Cl., TERNET C. .

ABSENTS : M. JOULIA G., M. GUENE F. (excusés).

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

Affiché le : 13 mars 2024

M. JOULIA Guillaume a donné procuration à Mme GROS Bernadette.
M. GUENE Frédéric a donné procuration à M. ROCHER Christian.

OBJET : Budget de la commune exercice 2024 - Admissions en créances éteintes

Par courrier en date du 07/02/2024, Madame le Comptable Public de Confolens nous informe que suite à des mesures d'effacement de dettes prononcées par la commission de surendettement de la Charente le 05/08/2023, il est nécessaire de procéder à l'admission en créances éteintes pour le budget de la commune.

Le montant des dettes concernées par l'effacement s'élève à 119, 33 €. Il s'agit de factures qui avaient été établies par la commune à l'encontre d'un administré.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- à l'unanimité, par vote à main levée,

- admet en créances éteintes l'état des dettes concernées par un effacement, présenté par Madame le Comptable Public de Confolens, pour le budget de la commune.

Les dépenses seront affectées à l'article 6542 du budget de la commune de l'année 2024, pour un montant de 119, 33 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
A BRIGUEUIL le 13 mars 2024



Le Maire,

Robert ROUGIER